

Le contexte d'élaboration du budget 2025

La croissance mondiale est stable mais avec des risques élevés. En zone euro, la menace de droits de douane américains et la relance de la défense européenne influencent la croissance. En France, la croissance sera modeste, avec une inflation autour de 1 % et un climat de l'emploi dégradé. Le déficit public français reste élevé malgré des efforts budgétaires, avec des incertitudes persistantes. La loi de finances vise un déficit public de 5,4 % du PIB, avec un déficit des administrations publiques locales fixé à 0,6 % du PIB et une évolution des dépenses à 1,2 %. Les collectivités doivent réduire leurs dépenses, car l'inflation prévue pour 2025 est de 1,4 %. Les collectivités vont devoir composer aussi avec des hausses de charges importantes. Notamment, un décret du 30 janvier qui augmente le taux de la cotisation d'assurance vieillesse (CNRACL) de 31,65 % en 2024 à 34,65 % en 2025.

Le budget 2025 est marqué aussi par les dernières opérations d'ordre permettant de solder le projet de réhabilitation de la décharge pour près de 1.2 M€.

Dans ce contexte, les priorités du budget 2025 sont :

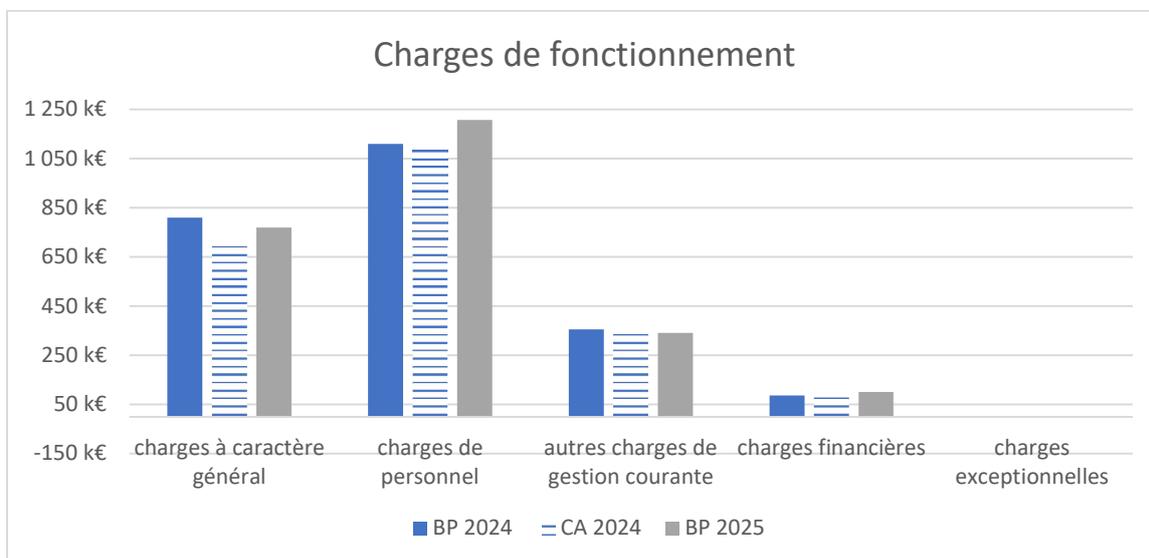
- En fonctionnement, la recherche d'économies et la modernisation de l'organisation,
- En investissement, donner priorité aux investissements générateurs d'économie, avec notamment le lancement de la rénovation énergétique de l'école Jean Lannette et la réalisation de travaux de voirie et d'aménagements attendus : suite de la RD937, chemin latéral et début de la Place Jean Nouguès.

La structure du budget 2025

Globalement, le volume du budget de la Commune a diminué de 1.2 % en fonctionnement et de 54 % en investissement par rapport à 2024. Le budget investissement 2024 était gonflé par des opérations d'ordre importantes liées à la réhabilitation de l'ancienne décharge.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace la vie courante des services de la collectivité. Elle a diminué de 1.2 % par rapport au budget de l'année précédente. Ce sont essentiellement les charges de personnel qui sont en progression en raison de l'inflation, de la hausse des charges et du glissement vieillissement technicité.

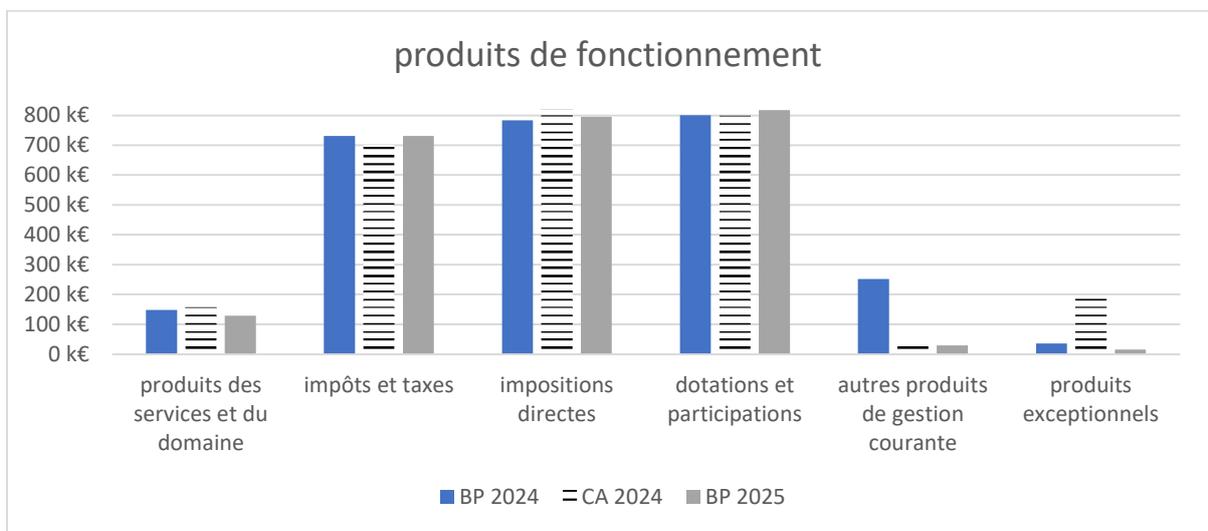


Donner les explications que vous souhaitez sur les charges de fonctionnement. Par exemple :

Les charges à caractère général (fournitures électricité, gaz, alimentation...) sont en légère baisse notamment les dépenses de fluides qui sont maîtrisées malgré une année pleine de fonctionnement de l'espace Terre d'Envol. Les charges de personnel progressent notamment en raison de la majoration de 3 points des cotisations retraites, du remplacement d'agents absents sur de longues durées et de l'avancement de certains agents. Les charges financières sont en hausse car la collectivité a contracté de nouveaux emprunts dont un court terme dans l'attente du versement de subventions.

Au 1^{er} janvier, les effectifs de la collectivité sont à 27.48 équivalents temps plein (ETP) dont 4.37 ETP en absence longue durée. Ils sont donc stables par rapport à l'année écoulée.

Les charges brutes de personnel s'élèvent à 1 206 700 €. Il faut déduire 60 000 € de remboursements maladies, 41 000 € de cotisations assurances de 2024, 3000 € de mise à disposition et 2 700 € de remboursements par le budget annexe vente d'électricité, soit des charges nettes de 1 100 000 €.



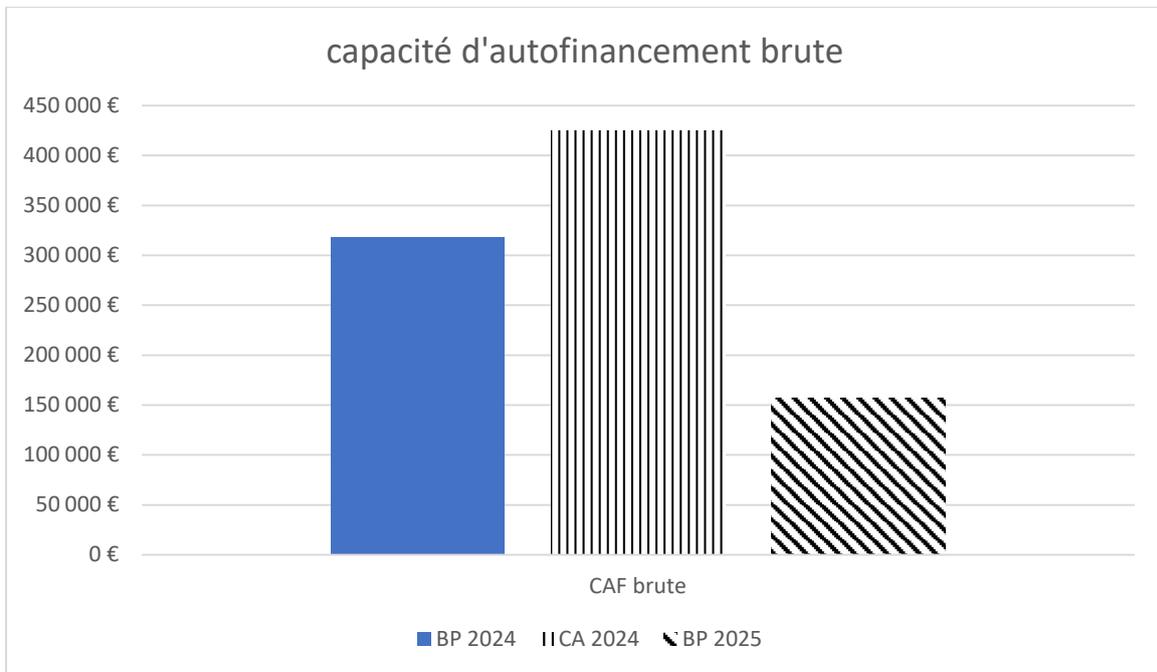
L'évolution des impôts et taxes s'explique cette année par la revalorisation des bases d'imposition (1.3 % pour la plupart d'entre elles). La municipalité a choisi de ne pas faire évoluer ses taux, pour ne pas pénaliser les Bordais dans un contexte général difficile pour les budgets des ménages. Les taux s'établissent donc à :

TAXE	2024	2025
Foncier bâti	24.00 %	24.00 %
Foncier non bâti	25.86 %	25.86 %
Habitation résidences secondaires	9.86 %	9.86 %

Les dotations sont stables.

La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement brute mesure l'épargne que la collectivité arrive à dégager pour financer ses projets d'investissement.

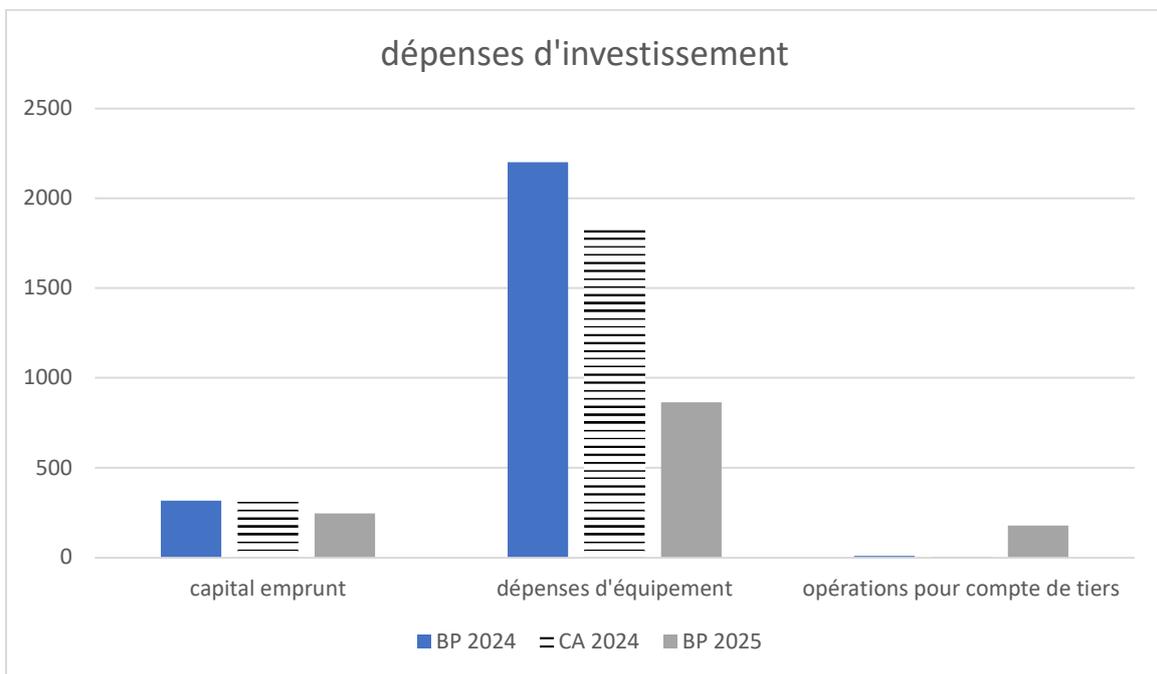


Les efforts évoqués pour la maîtrise de l'évolution de la section de fonctionnement permettent de maintenir un niveau constant de CAF brute satisfaisant.

La section d'investissement

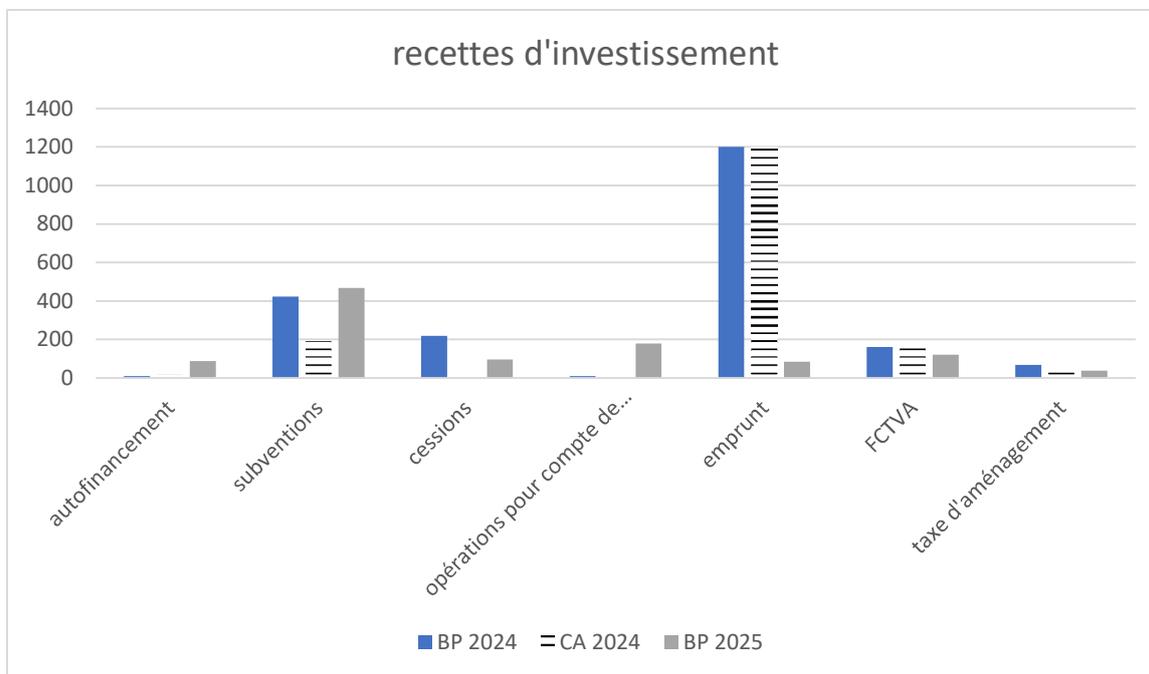
Plusieurs projets de la collectivité sont gérés sous forme d'autorisation de programme en raison de leur caractère pluriannuel. Leur état d'avancement est présenté dans le tableau ci-dessous :

En K€	Réalisations au 31/12/24	2025	2026	2027
Revitalisation centre-bourg	1 952	235	0	0
Rénovation énergétique J Lannette	0	32	504	724
Aménagement Place J Nougès	0	15	638	17



Les investissements 2025 comportent la fin des paiements relatifs à l'opération espace Terre d'Envol, des travaux d'entretien du patrimoine bâti et de la voirie communale notamment le chemin latéral et la suite de la RD937. Sont prévues aussi au BP2025 les études de rénovation énergétique de l'école Jean Lannette.

Les recettes d'investissement sont présentées dans le graphique ci-après. Il est à noter qu'il y a un décalage entre la réalisation d'un projet et l'encaissement des subventions. En effet, elles sont perçues en grande majorité une fois les factures acquittées.



Les subventions prévues au budget sont essentiellement le solde de celles prévues pour la création de l'Espace Terre d'Envol, le solde de la subvention du plan de relance pour la forêt communale et le solde de la DETR pour les travaux au complexe sportif. Le budget est équilibré par un emprunt de 85 000 €.

L'endettement

Au 1^{er} janvier 2025, la dette de la collectivité s'élève à 3 144 669.22 € pour 23 emprunts en cours.

L'encours de la dette est en nette progression par rapport à fin 2023 principalement du à un emprunt court terme réalisé dans l'attente de versement de subventions. L'encours de dette reviendra à son niveau de fin 2023 dès fin 2026 :

Emprunt Numéro / Objet	2023				2024				2025				2026				2027				2028				2029				2030			
	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10	1	4	7	10
A331008I / TRAVAUX																																
0 032 635 T / TRAVAUX RD 937																																
51073612010 / TRAVAUX																																
00003378453 / EMPRUNT COURT TERMES CREDIT AGRIC																																
9081582 / TRAVAUX COMPLEXE SPORTIF																																
2009-01-1 / 2008 : GENIE CIVIL TELECOM.																																
A331008F / TRAVAUX																																
2009-01-2 / 2007 : ECLAIRAGE PUBLIC																																
2010-01 / 2007 : FACE C ESTHETIQUE																																
Capital restant à rembourser Fin d'année	2 266 361,54	3 144 669,22	2 899 875,93	2 261 309,16	2 023 505,35	1 801 028,41	1 573 281,20	1 386 362,98																								

Le montant des annuités (hors prêts relais) représente 12.8 % des recettes réelles de fonctionnement.

L'ensemble de la dette de la collectivité est classé A1 dans la typologie Gissler¹, cela signifie qu'elle n'est pas à risque.

13% de la dette de la collectivité est souscrite auprès de TE64.

¹ L'information est disponible sur l'annexe du budget

Pour 2025, il est envisagé de souscrire un nouvel emprunt de 85 000 €.

La présentation consolidée

En plus de son budget général, la collectivité a 2 budgets annexes qui ont pour objet de suivre des services particuliers.

Présentés de manière consolidée, les budgets de la collectivité permettent d'avoir une vision plus complète de sa situation financière.

2025	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget général	2 768 022.77	2 909 450.95	5 677 473.72
Budget lotissement Mérillon	490 122.70	406 681.73	896 804.43
Budget revente électricité	21 384.36	13 065.09	34 449.45
TOTAL	3 279 529.83	3 329 197.77	6 608 727.60

Le budget lotissement Mérillon est créé afin de gérer la réalisation d'un lotissement communal de près de 2 Ha et les cessions des lots qui s'étalent sur plusieurs exercices.

Le budget revente d'électricité permet de gérer à la fois la production photovoltaïque de la toiture de l'école maternelle revendue et l'achat et vente d'électricité pour le fonctionnement de la borne de recharge de véhicules électriques installée sous les ombrières du stade.

